

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 70 Construction de l'identité professionnelle			
Ancien Code	PEIM3B70PP	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XEDB3700		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Laura MARTELLA (laura.martella@helha.be) HELHa Campus Mons Marie-Eve DEMEURE (demeureme@helha.be) HELHa Gosselies Carine LEPORCQ (carine.leporcq@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Marie-Pierre DERIDDER (marie-pierre.deridder@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Élaboration du projet professionnel : Ma profession : enseignant(e) ?

« En fin de formation et à l'issue des différents stages, les jeunes enseignants tenteront de définir leur projet professionnel, de le comparer à celui qu'ils avaient en début de formation »
 Circulaire du 7 juin 2001.

D'un point de vue déontologique, l'apprenant-enseignant doit pouvoir s'interroger sur la dimension éthique faite à la fois de principes collectifs indiscutables (tolérance, respect...) et d'une interprétation personnelle déterminée entre autres par l'image que l'on a de son rôle d'enseignant. Cette réflexion donnera tout son sens au serment de Socrate.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
 - 2.2 Mettre en œuvre les textes légaux et documents de référence
 - 2.3 S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession
- Compétence 3 **Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société**

- 3.1 Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques
 - 3.2 S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
- 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
 - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette UE, l'étudiant sera capable d'élaborer un travail écrit réflexif professionnel et personnel sur ses pratiques pédagogiques en lien avec les différents stages d'enseignement, l'évolution de sa posture et la déontologie liée au métier.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM3B70PPA	Élaboration du projet professionnel	15 h / 1 C
PEIM3B70PPB	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM3B70PPA	Élaboration du projet professionnel	10
PEIM3B70PPB	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant	10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Les deux AA sont évaluées par une épreuve intégrée.

5. Cohérence pédagogique

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28

Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Elaboration du projet professionnel			
Ancien Code	12_PEIM3B70PPA	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEDB3701		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Carine LEPORCQ (carine.leporcq@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à aider l'étudiant(e) à répondre à la question « quel(le) enseignant(e) vais-je choisir d'être ? » afin de lui permettre de faire un choix professionnel raisonné et réfléchi.

L'analyse réflexive sera au coeur de cette activité d'apprentissage.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'aide de l'analyse réflexive et des pratiques collaboratives, l'étudiant sera amené à :

- mieux cerner l'évolution de son identité professionnelle,
- identifier son projet personnel et professionnel,
- se préparer aux premiers pas dans la vie professionnelle

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Clarifier les concepts d'identité professionnelle, projet professionnel et personnel

- S'essayer à la pratique de l'écriture réflexive
- Se préparer au métier grâce aux témoignages
- ...

Démarches d'apprentissage

Démarches d'analyse.

Ecriture réflexive.

Echanges, partages de pratiques.

Rencontres avec des professionnels de l'enseignement.

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement individuel à la demande de l'étudiant.

Sources et références

E. Charlier & P. Perrenoud (Eds.), Former des enseignants réflexifs. Bruxelles : De Boeck, pp.153-179.
S. Boucenna (2011), Formation à l'analyse réflexive. DET.

T. Perez-Roux (2016), Transitions professionnelles et transitions identitaires, expériences, épreuves, ouverture. De Boeck supérieur. n°41 (pp. 81 à 93).

B. Cattonar (2001), Les identités professionnelles enseignantes. Ebauche d'un cadre d'analyse. Girsef, n°10 (pp.1 à 80).

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Ouvrages de référence.

Articles de revue.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation certificative de l'AA Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant ainsi que de l'AA Elaboration du projet professionnel est réalisée lors d'une épreuve intégrée qui consiste en un Examen mixte : dépôt de travail et examen oral, au Q2. Le dépôt du travail a lieu le jour de l'examen. La date du dépôt et de l'examen oral sera fixée durant la session et précisée sur Connected.

Présence obligatoire aux modules qui préparent à l'examen mixte.

Les critères d'évaluation sont identiques pour les deux AA de l'UE 70

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Si l'étudiant ne remet pas le travail à la date prévue, il ne pourra présenter l'examen oral.

Même disposition Q2, Q3

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSÉLIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28Mail : edu-gosselies@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant			
Ancien Code	12_PEIM3B70PPB	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	CEDB3702		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Carine LEPORCQ (carine.leporcq@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le cours vise à aider l'étudiant(e) à répondre à la question « quel(le) enseignant(e) vais-je choisir d'être ? » afin de lui permettre de faire un choix professionnel raisonné et réfléchi.

L'analyse réflexive sera au cœur de cette activité d'apprentissage.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- A l'aide de l'analyse réflexive et des pratiques collaboratives, l'étudiant sera amené à :
- mieux cerner l'évolution de son identité professionnelle,
 - identifier son projet personnel et professionnel,
 - se préparer aux premiers pas dans la vie professionnelle.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Clarifier les concepts d'identité professionnelle, projet professionnel et personnel
- S'essayer à la pratique de l'écriture réflexive
- Se préparer au métier grâce aux témoignages
- ...

Démarches d'apprentissage

Démarches d'analyse.
Écriture réflexive.
Échanges, partages de pratiques.
Rencontres avec des professionnels de l'enseignement.

Dispositifs d'aide à la réussite

Accompagnement individuel à la demande de l'étudiant

Sources et références

E. Charlier & P. Perrenoud (Eds.), Former des enseignants réflexifs. Bruxelles : De Boeck, pp.153-179.
S. Boucenna (2011), Formation à l'analyse réflexive. DET.

T. Perez-Roux (2016), Transitions professionnelles et transitions identitaires, expériences, épreuves, ouverture. De Boeck supérieur. n°41 (pp. 81 à 93).

B. Cattonar (2001), Les identités professionnelles enseignantes. Ebauche d'un cadre d'analyse. Girsef, n°10 (pp.1 à 80).

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Ouvrages de référence.

Articles de revue.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation certificative de l'AA Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant ainsi que de l'AA Elaboration du projet professionnel est réalisée lors d'une épreuve intégrée qui consiste en un Examen mixte : dépôt de travail et examen oral, au Q2. Le dépôt du travail a lieu le jour de l'examen. La date du dépôt et de l'examen oral sera fixée durant la session et précisée sur Connected.

Présence obligatoire aux modules qui préparent à l'examen mixte.

Les critères d'évaluation sont identiques pour les deux AA de l'UE 70

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Si l'étudiant ne remet pas le travail à la date prévue, il ne pourra présenter l'examen oral.

Même disposition Q2, Q3

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).